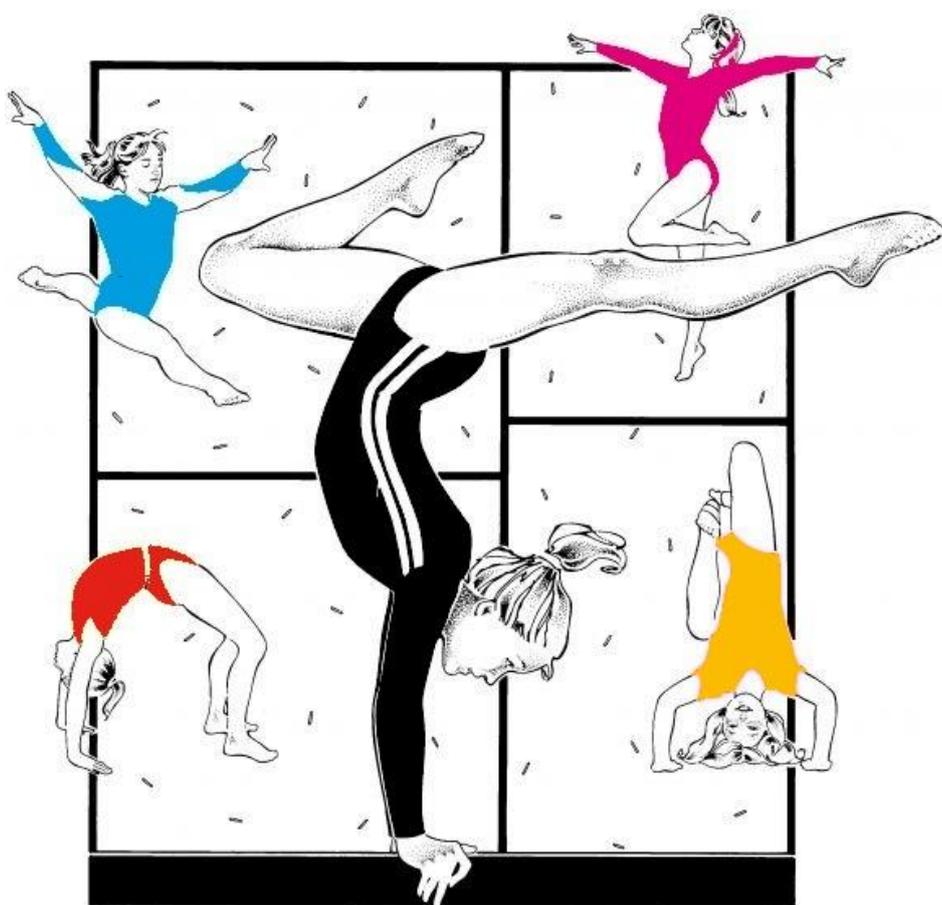


GYMNASTIQUE FEMININE

LOIRE



SOMMAIRE

1 Organisation d'une saison de Gymnastique	3
1.1 Au niveau National	3
1.1.1 1er tour des Coupes	3
1.1.2 ½ finale des Coupes.....	3
1.1.3 Finale des Coupes.....	3
1.1.4 National Individuel	3
1.1.5 Trophée Fédéral Individuel	3
1.1.6 National par Équipe.....	3
1.2 Au niveau Régional	4
1.2.1 Championnat Régional Catégorie 1	4
1.2.2 Championnat Régional Catégorie 2 et Catégorie 3, Trophée Catégorie 1.....	4
1.3 Au niveau départemental.....	4
1.3.1 Assemblée générale	4
1.3.2 Commission Gymnastique Féminine.....	4
2. Engagement compétition.....	5
2.1 Match d'hiver.....	5
2.2 FINALE.....	9
2.3 CHAMPIONNATS INDIVIDUELS DE LA LOIRE.....	10
2.3.1 Participation au 1 ^{ère} 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Catégorie	10
2.3.2 Catégorie Poussine.....	11
2.3.3 Catégorie Championnat des anciennes	11
2.4 Départemental.....	12
3. LES ÉTOILES	15
4.ORGANISATION D'UN MATCH	16
4.1 ORGANISATION D'UN MATCH D'HIVER	16
4.2. FINALES	19
ORGANISATION DES FINALES.....	19
4.3. Championnat départemental Individuel	20
5.Juges.....	21
6. RÉPARTITION POULES/ Calendrier.....	26

1 Organisation d'une saison de Gymnastique

Une saison de gymnastique est rythmée par différents évènements.

1.1 Au niveau National

Il existe des championnats individuels et par équipes qui se déroulent sur l'ensemble de la saison. Les championnats individuels s'organisent sur plusieurs compétitions qualificatives.

Attention, les programmes de références sont :

- ✓ Pour les compétitions individuelles est le code FIG.
- ✓ Pour les compétitions imposées le programme fédéral

[Téléchargement du code FIG](#)

[Téléchargement du programme fédéral](#)

1.1.1 1er tour des Coupes

C'est une compétition organisée par les comités régionaux, les inscriptions sont à envoyer au comité régional Auvergne Rhône-Alpes et s'adressent aux gymnastes Jeunesses/Aînées ayant un niveau minimum 5^{ème} étoile pour les jeunesses et 6^{ème} étoile pour les Aînées.

1.1.2 ½ finale des Coupes

C'est une compétition organisée par la commission nationale et répartie par zone (Zone Sud-Est, Zone Ouest, Zone Nord /Nord-Ouest). Elle s'adresse aux gymnastes qualifiées lors du 1er tour des coupes.

1.1.3 Finale des Coupes

C'est une compétition organisée par la CNGF, qui s'adresse aux gymnastes qualifiées lors des ½ finales des coupes (quota par équipe et quota individuel).

1.1.4 National Individuel

C'est une compétition organisée par la CNGF, qui s'adresse aux gymnastes ayant obtenu le nombre de points nécessaires lors des ½ finales des coupes (saison en cours et 2 saisons antérieures) ou de la finale des coupes (2 saisons antérieures)

1.1.5 Trophée Fédéral Individuel

C'est une compétition qui s'adresse aux gymnastes ayant obtenu un certain nombre de points lors du 1er tour des coupes ou lors des ½ finales des coupes de l'année en cours.

1.1.6 National par Équipe

Ce sont des compétitions qui s'adressent aux clubs pour des équipes Jeunesses / Aînées de 8 à 12 filles dont les degrés correspondent aux critères d'engagement. Ces clubs doivent obligatoirement participer à la compétition départementale dans la catégorie engagée.

1.2 Au niveau Régional

Il existe des compétitions individuelles à finalité régionale, dans 3 catégories, s'adressant aux Jeunesses / Aînées et dernière année Poussines, en fonction du niveau gymnique présenté.

1.2.1 Championnat Régional Catégorie 1

C'est une compétition qui permet aux gymnastes de pratiquer en compétition avant le 1er tour des coupes. Les gymnastes engagées doivent participer au 1^{er} Tour des Coupes.

1.2.2 Championnat Régional Catégorie 2 et Catégorie 3, Trophée Catégorie 1

C'est une compétition qui permet aux gymnastes de pratiquer en compétition individuelle, sur des programmes de niveaux adaptés à leurs pratiques. La 5^{ème} étoile est demandée.

1.3 Au niveau départemental

1.3.1 Assemblée générale

L'assemblée générale permet aux associations de prendre connaissance et de valider la gestion du comité départemental de la saison précédente.

1.3.2 Commission Gymnastique Féminine

⇒ La commission Gym propose des formations moniteurs 6°, 5°, 1°-2°-3°-4°, avec comme objectifs la mise en place d'ateliers pédagogiques autour des éléments gymniques.

Elle propose des stages de perfectionnement aux gymnastes.

La commission gym propose un séjour d'été aux gymnastes qui le souhaite en fin de saison.

Elle propose également un regroupement espoir, (gymnaste sélectionné suite à leurs résultats du 1^{er} tour des coupes).

[Calendrier](#)

⇒ La commission Juge propose des formations pour connaître les théories du jugement applicables lors des compétitions. Elle met aussi en place les examens de juges selon les modalités de la CNGF.

[Calendrier juge](#)

La saison est rythmée par plusieurs réunions au cours de l'année, permettant à la commission et aux associations de communiquer sur d'éventuels problèmes, questions ou autres sujets.

Plusieurs compétitions sont organisées au cours de l'année (Matches d'Hiver, Finales, Championnat Individuel, Championnat des anciennes, Départementaux).

2. Engagement compétition

Il y a une obligation d'avoir un quota de juge pour participer aux différentes compétitions.

2.1 Match d'hiver

Pour les matchs d'hiver personne n'est « autorisé » à rentrer sur le plateau, sans l'autorisation du délégué de la CDGF.

Voici quelques informations pour les engagements des matchs d'Hiver **Poussines**, **Jeunesses**, **Aînées**.

Vous devez saisir vos engagements en ligne sur le lien ci-dessous **IMPÉRATIVEMENT 21 jours, dernier délai**, avant la date du match.

Attention les inscriptions étant en ligne, le logiciel se verrouillera automatiquement.

Une pénalité financière de 75 euros sera appliquée pour tout engagement arrivé hors délais.

[Lien d'engagement au match d'hiver.](#)

Vous retrouverez sur cet engagement :

- ✓ le nom du club et la ville
- ✓ le nombre d'équipes et le nombre de gyms
- ✓ la catégorie (**Poussines**, **Jeunesses**, **Aînées** catégorie 1 de 12 à 8 gyms, catégorie 2 de 7 à 4 gyms et catégorie 3 de 3 à 1 gyms)
- ✓ le nom – prénom – agrès – échelon de vos juges.

Nous demandons aux clubs de faire preuve de fairplay lors de la constitution de leurs équipes, il n'y a plus d'obligation d'avoir une équipe en catégorie 1 complète, soit à 12 pour les poussines, jeunesses et les aînées.

Voici quelques consignes pour le jour de la compétition :

Nous rappelons aux clubs que les gymnastes doivent utiliser **tous les agrès mis à disposition**. En cas de non-respect de la répartition, **la pénalité sera un déclassement de l'équipe**. Cette pénalité est valable pour toutes les compétitions (match d'hiver, finale, départemental).

Il y a seulement en Barres Asymétriques où la gymnaste peut choisir son agrès tout en gardant une répartition équitable de gym sur les agrès. En poutre, sol et saut les gymnastes passent sur l'agrès qui est devant le juge.

Un petit briefing sera donné aux moniteurs avant le début de la compétition afin de rappeler à toutes les consignes ainsi que les pénalités qu'ils risquent en cas de non-respect.

Nous rappelons aux moniteurs qu'ils doivent déposer la feuille d'équipe ainsi que les petites feuilles au responsable d'agrès, la répartition des filles sur les agrès est faite par celui-ci. Les moniteurs récupèrent uniquement les feuilles individuelles en fin de compétition, les feuilles d'équipes sont envoyées au secrétariat pour rentrer les notes, puis rendues au moniteur après le contrôle des points.

Les juges sont convoqués 15 minutes avant le contrôle des licences des clubs, et doivent avoir avec eux une gourde ou une bouteille d'eau car les clubs organisateurs ne fourniront plus les bouteilles d'eau.

⇒ Feuille individuelle

- ✓ Remplir une feuille par gym
- ✓ Nom – prénom – degré de classement
- ✓ Indiquer les degrés et les notes de départs

⇒ Feuille récapitulative

✓ Remplir 1 feuille récapitulative par équipe en 2 exemplaires dont une à remettre au secrétariat à votre arrivée lors du contrôle des licences et 1 pour la compétition. A la fin de la compétition, les entraîneurs récupéreront uniquement les feuilles individuelles et devront impérativement aller contrôler leurs points. Pour les moniteurs qui le souhaitent, ils pourront récupérer la feuille récapitulative réservée au secrétariat.

- ✓ Nom de l'association et la ville
- ✓ Nom et prénom des gyms, par ordre alphabétique en lettres majuscules
- ✓ Indiquer leur degré de classement

Exemple :

$5 + 4 + 3 + 4 = 16 : 4 = 4$ classé en 4^{ème} degré

$5 + 4 + 4 + 4 = 17 : 4 = 4.25$ classé en 4^{ème} degré

$5 + 5 + 4 + 4 = 18 : 4 = 4.5$ classé en 5^{ème} degré

$5 + 5 + 5 + 4 = 19 : 4 = 4.75$ classé en 5^{ème} degré

$6 + 5 + 5 + 5 = 21 : 4 = 5.25$ classé en 5^{ème} degré

$6 + 6 + 5 + 5 = 22 : 4 = 5.50$ classée en 6^{ème} degré

Tout changement de degré, pendant la compétition, doit être immédiatement signalé au secrétariat, pour éviter les erreurs de classement.

Lors de la proclamation des résultats aucune réclamation ne sera acceptée pour les clubs qui n'auront pas vérifié leurs notes.

Rappel : La feuille par équipe ne doit pas se retrouver dans les mains des moniteurs pendant la compétition.

Afin de pouvoir concourir, les gymnastes doivent avoir une licence compétition en cours de validité. Les entraîneurs doivent également être licenciés pour pouvoir suivre leurs gymnastes.

Plusieurs changements pour cette année :

Le juge référent et seulement lui, peut, sur présentation d'une vidéo et de la licence avec photo de la gymnaste et d'un chèque de caution de 15 euros, changer les notes (D+E). Ceci uniquement pour un élément réalisé, et non vu par les juges, et donc pénalisé de 3 pts sur la note E et perte de la VD sur la note D. Le chèque ne sera pas encaissé si la réclamation est fondée, donc que l'élément a bien été réalisé.

Cette année il y aura 2 classements 6^{ème} degré, les 6^{ème} et les 6^{ème} + :

- Dans la catégorie 6^{ème} + (noté degré 7 sur la feuille) concourront toutes les gymnastes qui participent ou ont participé au Régional Cat 1 / au Tour des Coupes / Trophée Cat 1 / National Individuel / Régional Cat 2 / Départemental Cat 1 et Cat 2 de cette saison et de la saison N-1.

- Dans la catégorie 6^{ème} concourront toutes les gymnastes qui participent ou ont participé au Régional Cat 3 / Départemental Cat 3 et toutes les autres qui ne font pas de compétition individuelle.

Poussines

Il est interdit de faire concourir des enfants n'ayant pas 7 ans dans l'année civile en cours, (Cf : programme fédéral).

FEUILLE RECAPITULATIVE

Poussines / Jeunes / Aînées (1)

Commission Départementale Gymnastique Féminine

Nom de l'Association :

.....

Match du : à

Equipe n°

Catégorie :

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE						NOTES OBTENUES					MEILLEURS TOTAUX			
	*	B	P	S	ST	NOM	Prénom	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	TOTAL		
1													1	
2													2	
3													3	
4													4	
5													5	
6													6	
7													7	
8													8	
9													9	
10														
11														
12														
13														

(1) Entourer la Catégorie de l'équipe

(*) Dans cette colonne : Noter le degré de classement

SAISON 2023/2024

Total de l'équipe

2.2 FINALE

POUSSINES – JEUNESSES – AÎNÉES

La Finale est une compétition qui permet aux différents clubs de la Loire de concourir en fonction des résultats des matchs d'hiver.

Seule une équipe de 12 filles maximum par club pourra participer à la finale pour la catégorie **POUSSINES – JEUNESSES – AÎNÉES**.

Vous serez automatiquement inscrit dans la catégorie la plus haute dans laquelle vous avez concouru lors des matchs d'hiver.

Exemple : Un club ayant fait un match en catégorie 1 et un autre en catégorie 2 sera automatiquement engagé en finale en catégorie 1. Ce club entrera donc dans le classement vertical en tenant compte des 9 meilleures notes du match fait en catégorie 1 multiplié par un coefficient de 2.

Pour les **POUSSINES – JEUNESSES**, le total des 9 meilleures notes obtenues à chaque match d'hiver par les gymnastes d'un club, quel que soit l'équipe, sera pris en compte afin d'établir un classement vertical général et permettra ainsi d'établir les listes des clubs participant en finale A et en finale B, pour les **AÎNÉES** il n'y a qu'une seule Finale.

Pour pouvoir concourir, une gymnaste doit obligatoirement, avoir participé au moins à un match d'hiver ou posséder un certificat médical couvrant les deux matchs d'hiver (Pas de présentation du certificat le jour de la compétition, pas de compétition).

Vous devez engager vos juges, en ligne **1 MOIS** avant la date des finales (engagements en ligne), passé ce délai, une pénalité financière de 75€ vous sera demandée. Les mails ne seront acceptés que s'ils sont identiques aux feuilles d'engagement imposées par la commission.

Si vous ne participez pas, vous devez prévenir la commission départementale, **1 MOIS** avant la date de la compétition, avec justificatif, sans cela la pénalité financière de 75 € sera appliquée.

Noter, sur la feuille d'engagement, le nom des moniteurs qui encadrent vos gyms, et qui seuls seront autorisés à rentrer sur le plateau de compétition.

Les horaires de passage seront envoyés par la commission départementale gym fille, qui gère les rotations (**après réception des engagements**).

Les licences sont obligatoires pour les gyms, moniteurs, juges. **Toutes les licences irrégulières seront frappées d'une pénalité financière (5 euros) à percevoir immédiatement**. Pour les gymnastes et moniteurs sans licence, pas de compétition.

Les moniteurs et les gymnastes doivent avoir une tenue correcte et appropriée

Ne pas oublier comme pour les matchs d'hiver les 2 feuilles par équipe et les feuilles individuelles.

Il n'y aura pas de passage d'étoile durant la Finale

2.3 CHAMPIONNATS INDIVIDUELS DE LA LOIRE

Nous vous rappelons que si vous n'avez pas de juge il n'y aura pas de compétition pour vos filles. La compétition se déroule le week-end.

Les horaires de passage seront envoyés par la commission départementale gym fille, qui gère les rotations (après réception des engagements).

Tenue vestimentaire des gymnastes pour l'ensemble des championnats individuel de la Loire

Pour cette compétition, la tenue des gymnastes est la suivante (Cf PF) :

- ✓ Les gymnastes d'une même équipe peuvent avoir des justaucorps différents.
- ✓ Justaucorps en tissu non transparent, avec ou sans manche.
- ✓ Les bretelles de moins de 2 cm ne sont pas autorisées.
- ✓ L'échancrure ne doit pas dépasser l'aîne.
- ✓ Le port de bijoux (bracelet, collier, montre, piercing) est interdit.
- ✓ Le port de strapping (bandage) est autorisé.
- ✓ Le port de manique, chaussettes et/ou chaussons blanc est autorisé.
- ✓ Le port de l'écusson n'est pas obligatoire.
- ✓ Le port de short n'est pas autorisé.

2.3.1 Participation au 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} Catégorie

Pour participer au championnat départemental individuel

⇒ Catégorie 1 :

Une gymnaste doit avoir ses étoiles (5^{ème} pour les Jeunesses et 6^{ème} pour les Aînées). Pour toutes les catégories d'âges, avoir participé au championnat Régional Catégorie 1 et au 1^{er} tour des coupes nationales.

⇒ Catégorie 2 :

Pour s'engager en Catégorie 2, la gymnaste doit avoir à minima la **5^{ème} étoile (68Pts)** et ne pas avoir participé au championnat Régional Catégorie 1 et 1^{er} tour des Coupes.

⇒ Catégorie 3 :

Pour s'engager en Catégorie 3, la gymnaste doit avoir à minima la **5^{ème} Etoile (68 Pts)** et ne pas avoir participé au championnat Régional Catégorie 1 et 1^{er} tour des Coupes.

⇒ Sur-classement :

Pour pouvoir surclasser une poussine sur programme libre, il faudra faire une demande à la CDGF au moins 15 jours avant la date butoir des engagements. Cette demande devra être accompagné de vidéo prouvant le niveau de la gymnaste aux 4 agrès.

⇒ **Engagements**

Les engagements, seront en ligne sur le site du CD Loire, et doivent être rempli et validé **UN MOIS** avant la date de la compétition, à la Commission Départementale Gym Fille.

Ainsi que les musiques qui doivent être envoyées par mail à la commission, veuillez nommer la musique par le nom et prénom de la gymnaste ainsi que le club.

Les filles ayant fait un podium lors de la saison dernière devront changer à minima d'une catégorie technique cette saison. (par exemple un podium catégorie 3 en 2023, la gym devra concourir au minima en catégorie 2 en 2024).

Conditions d'accès au championnat de la Loire :

Les gymnastes engagées au 1^{er} Tour des Coupes Fédérales ne pourront pas concourir en catégorie 2 et 3. Le règlement doit être envoyé en même temps que les engagements, soit 4.50 euros par gym.

Sans règlement financier parvenu impérativement au comité avant la date de compétition, la gymnaste ne pourra pas concourir.

Les clubs doivent présenter **un juge par tranche de 4 filles**. Seuls les juges ayant suivi la formation et/ou recyclage régional Catégorie 1, mise en place par le territoire, ou la formation et/ou recyclage Catégories 1 & 2 & 3 organisée par la CDGF seront autorisés à juger cette compétition.

⇒ **Le jour de la compétition**

Les gymnastes auront leur musique sur une clé USB, même si les musiques ont été envoyées à l'avance.

2.3.2 Catégorie Poussine

Compétition individuelle sur programme imposé ouverte à toutes les gymnastes ayant obtenu leurs étoiles poussines 5^{ème} degré avec un total de 68 points.

⇒ **Épreuves**

La gymnaste doit exécuter les mouvements imposés du 5^{ème} degré aux 4 agrès.

⇒ **Valeur des exercices à enlever car ce n'est plus juste la valeur des mouvements**

		Saut	Barres	Poutre	Sol
Poussines	Note D	10	9 ou 10	10	9 ou 10
	Note E	10	10	10	10
Note Finale		20	20	20	20

⇒ **Normes des agrès**

Les normes des agrès sont identiques aux compétitions par équipe. (Conforme au programme fédéral 2023).

⇒ **Sur-classement**

Les poussines dernière année pourront être dérogées pour matcher en Benjamine Catégorie 1, 2 ou 3, sur présentation vidéo et/ou lors de journées de perfectionnement organisées par les cadres techniques de la C.D.G.F. Dans ce cas, les poussines devront se soumettre au règlement Benjamine catégorie 1, 2 ou 3 sans aucune adaptation. (Musique de sol, normes d'agrès, exigences...)

2.3.3 Catégorie Championnat des anciennes

Compétition individuelle sur programme libre, ouverte à toutes les anciennes gymnastes :

✓ Ayant 27 ans révolus minimum

✓ Ayant cessé les compétitions individuelles depuis 2 ans révolus au moins (le fait d'avoir pris part au présent championnat n'entre pas en compte).

⇒ Engagements

Les engagements doivent comporter les indications suivantes :

- ✓ Nom et Prénom
- ✓ Date de naissance
- ✓ Situation de famille
- ✓ Date de la dernière compétition individuelle (Catégorie 1 ou 2)
- ✓ Numéro de licence

⇒ Épreuves

Les épreuves sont au nombre de 4 :

- ✓ Saut
- ✓ Barres asymétriques
- ✓ Poutre
- ✓ Sol

Les gymnastes sont autorisées à n'effectuer que 3 épreuves.

⇒ Règles techniques

- ✓ Règlement "Catégorie 3".
- ✓ Des bonifications ne seront pas présent en compte

⇒ Classement

Le classement s'effectue en prenant les 3 meilleures notes de chaque gymnaste.

2.4 Départemental

Le concours départemental est obligatoire

Seuls les gymnastes et les moniteurs auront accès à la salle de contrôle des licences. Les gymnastes seront numérotées sur la main droite, par ordre alphabétique, au contrôle des licences. Licence avec photo dans la main gauche. Les moniteurs devront obligatoirement avoir leur licence à la main. Toute gymnaste sans licence ne concourra pas et les moniteurs sans licence n'entreront pas sur le plateau de compétition. Tout problème de licence sera notifié par une pénalité financière de 5€ à régler avant le début de la compétition.

Les juges engagés doivent avoir juger au moins une compétition sur l'année en cours.

Pour les moniteurs, une tenue uniforme pour toute l'association est demandée. Exemple : Survêtement complet ou tee-shirt ou débardeur blanc ou aux couleurs de l'association et pantalon de survêtement, legging autorisé pour les entraîneurs féminins.

Dès votre arrivée, veuillez- vous présenter au contrôle des licences avec les gymnastes de vos équipes numérotées par ordre alphabétique sur la main gauche et la licence dans la main droite. Le dossier de compétition sera remis au briefing des moniteurs 15 minutes avant le début de la compétition à la table de direction de concours.

⇒ **Échauffement :**

Avant la compétition, l'échauffement corporel s'effectuera dehors. Pendant la compétition, vous devez vous échauffer sur tous les agrès mis à votre disposition et respecter le temps imparti sous peine de diminution de la note de discipline. L'échauffement n'est qu'une prise de contact avec l'agrès et non un entraînement.

Rappel : pour modifier la hauteur des barres, une dérogation informatique doit être faite au moins 1 mois avant la compétition. Cette demande annuelle couvre l'ensemble des compétitions du département. Celle-ci ne sera pas valable sur les compétitions régionales, nationales.

Après modification de la hauteur (jeunesses - aînées) **LES BARRES DOIVENT ÊTRE REMISES A LA HAUTEUR RÉGLEMENTAIRE qui sera matérialisée par les clubs organisateurs.**

Le concours départemental **Poussines et Jeunesses** se déroulent sur la journée et l'organisation technique reste sous la responsabilité de la commission départementale.

Les résultats seront mis en ligne, sur le site www.fscfcd42.fr, le soir même de la compétition.

Si, pour une raison exceptionnelle vous ne pouvez pas participer, vous devez quand même envoyer les engagements, avec le motif de non-participation (75€ si pas de dérogation donnée par la CDGF)

Les différentes catégories d'engagement des équipes :

⇒ **Aînées :**

F - F1 - F2 - F3 :

Catégorie	Nbr de Gyms	Minimum imposé par degré		Maximum autorisé par degré			
		6 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Fédéral	8 à 12	6	0	12	6	2	0
Fédéral 1	8 à 12	3	0	5	7	3	0
Fédéral 2	8 à 12	1	0	2	6	4	2
Fédéral 3	8 à 12	0	4	0	5	6	3

Coupe de la Loire – C2 – C5 :

		6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{ème}
5 Gym et +	C L	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
	C 2	0	Libre	Libre	Libre	Libre
-5 Gym	C5	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre

✓ Challenge Grimal : récompense le meilleur ensemble de la catégorie des F

⇒ Jeunesses :

F - F1 - F2 - F3 :

Catégorie	Nbr de Gyms	Minimum imposé par degré		Maximum autorisé par degré		
		5 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Fédéral	8 à 12	6	0	12	6	0
Fédéral 1	8 à 12	3	0	5	9	2
Fédéral 2	8 à 12	1	0	2	8	4
Fédéral 3	8 à 12	0	4	0	5	8

✓ Catégorie Coupe de la Loire : de 12 gyms et + (Degré libre)

Prendre les 12 meilleures notes à chaque agrès + note de discipline

✓ C2 : de 12 gyms et + (Sans 5^{ème} degré)

Prendre les 12 meilleures notes à chaque agrès + note de discipline

✓ C3 : de 4 à 11 gyms (Degré libre)

Prendre les 4 meilleures notes à chaque agrès + note de discipline

✓ C5 : de 1 à 3 gyms (Degré libre)

Prendre la meilleure note à chaque agrès + note de discipline

✓ Challenge Marion: récompense le meilleur ensemble de la catégorie des F

⇒ Poussines :

✓ Drapeau : 16 gyms et + (Degré libre)

Prendre les 16 meilleures notes à chaque agrès + note de discipline

✓ Coupe de la Loire : de 6 à 15 gyms (Degré libre)

Prendre les 6 meilleures notes à chaque agrès + note de discipline

✓ C5 : de 1 à 5 gyms (Degré libre)

Prendre la meilleure note à chaque agrès + note de discipline

✓ Challenge Meyer :

C'est le total des points de toutes les notes de toutes les filles du club divisé par le nombre de participantes.

Exemple : une association à 36 gyms engagées pour un total de 1856 points

-> $1856 \div 36 = 51.55$

Note de discipline non comprise

✓ Challenge Hélène PAIRE :

C'est la meilleure moyenne de l'ensemble des gymnastes d'un club en barres asymétriques (Rotation annuelle : 2024 Poussines, 2025 Aînées, 2026 Jeunesses etc)

3. LES ÉTOILES

Poussines, Jeunes, Aînées

Les étoiles se passent pendant les matchs d'hiver.

La gymnaste a la possibilité de passer deux fois ses étoiles lors des matchs d'hiver (favoriser le passage dès le 1^{er} match).

Pour chaque passage d'étoiles, engagement à faire en ligne sur le site du CD, 15 jours avant la compétition accompagnée du règlement financier.

Le droit d'engagement est de **4 euros** par passage d'étoile, à régler à la réception de la facture envoyée après l'ensemble des matchs d'hiver l'inscription, et à envoyer à la commission gym fille.

Toute demande non faite dans les temps, et/ou règlement non reçu sera un motif d'invalidation pour l'étoile.

A la fin de la compétition, l'entraîneur devra rapporter la feuille de compétition au juge référent afin qu'il puisse la prendre en photo.

L'étoile s'obtient **sur le degré le plus bas effectué par la gym** le jour de la compétition, avec un minimum de points requis dans le Programme Fédéral.

Une gym ne peut pas changer de degré pour le passage de son étoile. Un seul passage est autorisé par agrès, sauf en poussines où le double passage est autorisé pour les barres uniquement.

Les étoiles sont valables 3 ans. (Pour les poussines, les étoiles sont valables uniquement en poussine.)

La C.D.G.F. (ou son référent) désignera un jury exclusif par agrès pour les passages d'étoiles en barres poussines.

4. ORGANISATION D'UN MATCH

4.1 ORGANISATION D'UN MATCH D'HIVER

Madame, Monsieur,

Vous êtes responsable de l'organisation d'un ou de plusieurs compétitions de gymnastique féminine. Vous devez :

⇒ ENGAGEMENTS

- ✓ La CDGF transmettra les engagements au club dès réception de tous les engagements.
- ✓ Le plateau des juges sera mis en place par les juges référents de la commission Gym

⇒ AVANT LE JOUR J -

- ✓ Prévoir les horaires de passage par association ou par équipes et informer les clubs suffisamment tôt pour qu'ils puissent s'organiser. ATTENTION toutes les compétitions doivent démarrer à 13h30 au plus tard.
- ✓ Informer les associations des changements qui pourraient se produire : changement de salle – changement d'horaire – alterner les horaires entre le 1er et 2ème match...
- ✓ Nommer un directeur de concours qui sera affecté exclusivement à cette tâche.

⇒ Le responsable d'agrès a pour tâche :

- ✓ Assiste au briefing qui a lieu avant le début de la compétition.
- ✓ La rotation des équipes vous est donnée à titre indicatif, veuillez vérifier auprès du directeur du concours qu'il n'y est pas de modifications de dernière minute.
Le responsable d'agrès doit informer les moniteurs de la répartition des gymnastes sur les agrès.
- ✓ Il contrôle le temps d'échauffement (selon la grille qui lui est remise en début de concours).
- ✓ Il signale au secrétariat le nom de la gymnaste qui ne ferait éventuellement pas l'agrès.

En cas de gymnaste blessée :

- ✓ Mentionne sur la feuille de pointage le cas d'une gymnaste blessée si celle-ci ne fait pas l'agrès.
- ✓ Si la gymnaste arrive blessée à l'agrès (donc qu'elle ne fait pas votre agrès), vérifier auprès du directeur de concours que la déclaration d'accident a bien été faite à l'agrès précédent.
- ✓ En cas de rature ou modification de note sur la feuille du secrétaire d'agrès, il validera la rature par sa signature.

Le responsable d'agrès n'interfère pas dans un problème de jugement, il avertit immédiatement le responsable des juges du plateau qui réglera le litige lui-même.

⇒ Le secrétaire d'agrès a pour tâche :

Le secrétaire d'agrès est âgé de 16 ans minimum

Assiste au briefing qui a lieu avant le début de la compétition.

- ✓ Il récupère la feuille de pointage et la feuille des degrés de l'agrès pour l'équipe qui se présente.
- ✓ Il inscrit les notes de toutes les gymnastes dans la colonne correspondant.
- ✓ Il vérifie que le nombre de notes inscrites corresponde au nombre de gymnastes présentées

Feuille de pointage :

- ✓ Il écrit de façon très lisible
- ✓ En cas de rature, il fait valider sa correction par le responsable d'agrès.

⇒ LE JOUR DU MATCH

Nul n'est « autorisé » à rentrer sur le plateau, sans l'autorisation du délégué de la CDGF.

- ✓ Pointer chaque association et juge.
- ✓ Signaler les juges manquants sur le compte rendu de match.
- ✓ Contrôle des licences : signaler les licences manquantes ou non conformes au référent de la CDGF nommé sur la compétition.
- ✓ Vérifier que les associations aient bien rempli leurs feuilles récapitulatives.
- ✓ **En cas de litige avec le règlement, seul un membre de la CDGF peut prendre, en accord avec un autre membre, une sanction.**
- ✓ Un délégué de la CDGF sera présent sur chaque compétition pour l'homologation des plateaux de compétition et pour les différentes prises de décisions nécessaires.

⇒ MATERIEL

Les clubs organisateurs sont sensés fournir le matériel nécessaire pour le bon déroulement de la compétition. (Exemple : pour 2 Barres Asymétriques il doit y avoir 2 tremplins, 2 caisses, Un pour chaque agrès. Pour 2 Tables de Sauts il doit y avoir 2 tremplins simples, 2 doubles tremplins, 2 mini-trampo, 2 trempo tremp,)

- ✓ Installer le matériel dans le gymnase.
 - ✓ Prévoir un nombre d'agrès suffisant – suivant le nombre de Juges
 - ✓ Normes d'agrès : voir programme fédéral (Changement de réglementation pour la hauteur des barres en jeunesses/ainées, la hauteur de la barre basse sera de 1m75 et la hauteur de la barre haute sera de 2m55).
- Prévoir un responsable (adultes) par agrès pour tous les matchs, quelques soit la catégorie, et un secrétaire.

Les clubs doivent venir vérifier les points avant le début du palmarès. Aucune réclamation ne pourra être prise en compte pendant et après la proclamation des résultats.

⇒ FAIRE LES CLASSEMENTS

- ✓ Par équipe, prendre les 3 – 6 ou 9 meilleurs totaux de chaque équipe, selon les catégories.
- ✓ Individuelles par degrés pour les poussines, jeunesses et les aînées
- ✓ Le secrétariat pointera les associations venues contrôler les points de leur équipe. Cette fiche sera remise au délégué de la CDGF avant le palmarès.

⇒ CLASSEMENT DEGRES :

Attention : les entraîneurs doivent corriger les différences entre ce qui était prévu et ce qui a été fait.
Méthode pour classer par degré :

Additionner les différents degrés des agrès, puis diviser par 4

1 ^{er} AGRES	2 ^{ème} AGRES	3 ^{ème} AGRES	4 ^{ème} AGRES	CLASSEMENT
3	5	5	5	5°
5	3	4	4	4°
5	4	5	5	5°
5	4	4	6	5°
6	5	5	6	6°

Au-dessus de 4,5 on est en 5°... donc à partir de 0,5 on est au degré supérieur

⇒ RESULTATS

Récompense

✓ **Remettre 1 coupe aux 3 premières équipes.**

✓ **Niveau individuel, on récompensera :**

- **Poussines : 30% des filles ayant concouru.**
- **Jeunesses : 20% des filles ayant concouru.**
- **Aînées : 10% des filles ayant concouru.**

On récompensera systématiquement les 3 premières gym par degré.

Le jour de la compétition remettre au délégué de la C.D.G.F sur place

- ✓ Les modifications d'affectation des juges avec les problèmes rencontrés pour faire le plateau - les défections du jour...
- ✓ Les feuilles récapitulatives du secrétariat.
- ✓ Remettre la liste de vérification du contrôle de point.

Le soir de la compétition, envoyer à la C.D.G.F. le fichier match (.mch)

Dans les 6 JOURS qui suivent la compétition, ne pas hésiter à faire un retour par mail à : gymfille.cd.loire@fscf.asso.fr Il faut écrire toutes vos remarques... seuls les écrits restent.

Pour tous renseignements complémentaires, gymfille.cd.loire@fscf.asso.fr, et pour les Juges, pour la poule du Gier Nicole PERIOL, Céline CHIRAT, pour la poule du Forez Laurence BOUCHET, Caroline BERTHET pour la poule du St Etienne Ondaine Myriam BON, Marie-Dominique, Laure GENTIAL et Eliane PASCAL. (Voir coordonnées commission)

ATTENTION : Buvette : **prévoir des grandes bouteilles** (attention aux tarifs pratiqués) + feuilles de commande pour les clubs – magnésie – pharmacie.

Pour la pause des juges prévoir un coin convivialité, où l'on devra retrouver l'équivalent d'un ticket sandwich et d'un ticket boisson, en quantité suffisante pour l'ensemble des juges.

Nous rappelons que les clubs organisateurs doivent avoir le matériel minimum de pharmacie au cas où il y aurait une blessure. Si vous avez des questions vous pouvez vous rapprocher de Sylvain Thomas.

POSTE DE SECOURS : la C.D.G.F. peut vous aider. Prendre contact avec Sylvain au 06 24 74 26 54 – sylvain.thom@hotmail.fr

TEMPS D'ÉCHAUFFEMENT : Compter 30 secondes par filles et par agrès

4.2. FINALES

ORGANISATION DES FINALES

- ⇒ **SONORISATION** Prévoir 2 sonos et 1 de secours si problème
1 pour la musique sol et 1 pour le micro
- ⇒ **SECRETARIAT** 2 personnes
- ⇒ **RESPONSABLES D'AGRES** 4 personnes
- ⇒ **SECRETAIRES D'AGRES** 4 personnes

⇒ **JUGES** prévoir tables et chaises (Prévoir un coin convivialité avec boissons (café, eau, soda...) et alimentation (salée et sucrée).

⇒ **BUVETTE** à la charge du club (prévoir grandes bouteilles pour les clubs).
Attention aux tarifs pratiqués.

Pour la pause des juges prévoir un coin convivialité, où l'on devra retrouver, boisson et nourriture, en quantité suffisante pour l'ensemble des juges.

⇒ **RECOMPENSES** prévues par la commission départementale

✓ **Aînées** 1 coupe 1^{ère} catégorie, 1 coupe 2^{ème} catégorie

✓ **Jeunesses** 1 coupe finale A
2 coupes finales B (1 par catégorie)

✓ **Poussines** 1 coupe finale A
1 coupe finale B

+ Médailles individuelles (à la charge de la Commission Départementale)

Le club organisateur a la charge de prévoir des coupes pour les 3 premières équipes de chaque catégorie.

⇒ **MATERIEL** Poussines, Jeunes, Aînées

2 agrès de chaque (voir exigences et normes sur le programme fédéral)

⇒ **POSTE DE SECOURS** vivement conseillé. La C.D.G.F. peut vous aider. Prendre contact avec Sylvain au 06 24 74 26 54 ou par mail sylvain.thom@hotmail.fr

Les membres de la CDGF prendront leur repas à la buvette avant la compétition. La facture finale sera envoyée à la CDGF.

4.3. Championnat départemental Individuel

Pour les clubs organisateurs

Les agrès doivent être aux normes du programme fédéral de la saison en cours.

Faire attention à la sonorisation des plateaux de compétition, s'assurer d'une sonorisation correcte (2 sono, micro + musique de sol) ...

Il faut prévoir une collation pour les juges (comme pour les matchs d'hiver), et 5 repas pour les membres de la Commission Départementale. Proposer aux juges la possibilité de commander un repas

4.4. Départemental par équipe

Nul n'est « autorisé » à rentrer sur le plateau, sans l'autorisation du délégué de la CDGF.

Norme des agrès : cf au programme fédéral.

DEFILE DE FIN DE COMPETITION

1- Le défilé débutera par les drapeaux des clubs, tenu par une gymnaste. Les drapeaux sont obligatoires.

2- Suivront les gymnastes des clubs, en ligne par 4, en justaucorps avec à leur tête la pancarte de l'association. La pancarte est obligatoire sous peine de sanction !

3- Les moniteurs en ligne par 4 en tenue du club

4- Les juges en ligne par 4 en tenue de juge

5- Les drapeaux départementaux et les coupes, portés par une gymnaste des clubs vainqueurs de la saison précédente.

6- Les gymnastes du club organisateur

7- Les bénévoles de l'association organisatrice

Responsable et secrétaire d'agrès se référer aux consignes des match d'hiver.

5. Juges

⇒ POURQUOI DES JUGES ?

Valider le respect des textes
Evaluer la qualité de l'exécution des mouvements
Avec pour finalité : établir un palmarès

⇒ QUI SONT LES JUGES ?

Toutes les personnes de bonne volonté :
Parents
Gymnastes
Entraîneurs

⇒ COMMENT COMMENCER ? FAIRE LE PREMIER PAS ?

Assister aux entraînements
Assister aux compétitions
Faire preuve de curiosité
Dans un premier temps, s'intéresser à un agrès puis la 2^{ème} année à deux agrès si possibles.
Regarder un mouvement ou un élément et définir une première impression sur la réalisation
S'asseoir à côté d'un juge expérimenté
Pensons qu'un sourire, un regard, n'est pas obligatoire mais tellement plus sympathique et agréable

⇒ LE JUGE ET SON EVOLUTION

LES JUGES DEBUTANTS

Vous venez d'être recruté par un club et ne connaissez pas grand-chose à la gymnastique. Bravo pour votre dévouement et pour l'intérêt que vous portez à l'activité de votre enfant.
Il vous faudra regarder le programme que vous remettra votre club, participer aux entraînements et surtout aux formations. Pour les premières compétitions, vous serez entourés de juges confirmés, dans la mesure du possible.
Lors de votre première compétition, vous serez « **Juge Débutant** » et vous serez accompagné (dans la mesure du possible) par 2 juges confirmés.
Vous avez étudié le programme, assisté aux entraînements, écouté les moniteurs, savez repérer les différentes difficultés, assisté aux formations proposées par la commission et jugé en 3^{ème} position durant une compétition (si possible), alors vous êtes **Juge 1^{er} degré** : une carte de juge vous sera délivrée par le comité départemental.

⇒ CLASSIFICATION DES JUGES

- ✓ 1^{er} échelon (Imposés 1er au 5ème) sans examen
- ✓ 2^{ème} échelon (Imposés 1er au 5ème) avec examen
- ✓ 6^{ème} (Imposés 1er au 5ème + 6^{ème} degré) avec examen
- ✓ Libre (Catégorie 1 & 2 & 3) avec examen
- ✓ Formateur Fédéral : avec examen

Vous pouvez passer votre examen en entier avec 4 agrès ou 3 agrès voire 2 agrès.
Si vous échouez la pratique ou l'écrit une année, vous pouvez représenter, l'année suivante, le module manquant.

⇒ DEVENIR JUGE

La F.S.C.F. offre aux gymnastes dès la 1^{ère} année d'aînées et aux adultes, la possibilité de suivre des formations de juges.

Leur rôle est d'évaluer les qualités techniques et artistiques des gymnastes.

JUGE 1^{er} ECHELON

dès la 1^{ère} année Aînées
sans examen (formation départementale)
compétitions sur programme imposé du 1^{er} au 5^{ème} degré

JUGE 2^{ème} ECHELON

dès 16 ans
Examen (sur 2, 3 ou 4 agrès au choix) au niveau du département
Théorie et Pratique sur vidéo le 25 Mai
Inscription avant le 25 mars 2024
Compétitions sur programme imposé du 1^{er} au 5^{ème} degré

JUGE 6^{ème} degré

L'examen 6^{ème} peut se passer la même année que l'examen 2^{ème} échelon.
Examen (sur 2, 3 ou 4 agrès au choix) au niveau du département
Théorie le 23 mars
Pratique sur vidéo le 25 mai
Inscription avant le 25 janvier 2024
Compétitions sur programme 6^{ème} degré

JUGE LIBRE

Titulaire 6^{ème} (1 an minimum)
Examen national (sur 4 agrès ou 2 agrès au choix)
Théorie le 27 janvier 2024

Pratique sur vidéo aux finales des coupes nationales individuels (théorie acquise)
le 17 mars
Inscription avant le 15 décembre 2023
Compétitions sur programme Catégorie 1

⇒ LES FORMATIONS

Les formations des juges débutants sont obligatoires.

Ce sont des moments d'échanges et de convivialité qui permettent de démarrer au mieux la saison. Un calendrier est établi en début de saison et communiqué à tous les clubs. Vous renseigner auprès du correspondant de votre club. Ne pas oublier le programme de l'année en cours ou photocopies pour toutes les formations qui seront faites sur vidéo.

Vous pouvez assister à toutes les formations, même celles qui sont à un plus haut degré que le vôtre, elles ne pourront que vous faire évoluer : suivre une formation 6^{ème} degré sans avoir le 2^{ème} échelon.

Un juge en formation 6^{ème} degré, lors des compétitions, permet à son club de présenter des gyms 6^{ème} degré en compétition.

Ne soyez pas juge d'un agrès mais de plusieurs. 2 est un bon chiffre. Soyez polyvalent au maximum.

C'est bien pour votre club et pour les personnes qui mettent en place le plateau des juges lors des compétitions.

Une formation tous les deux ans est demandée par la fédération pour conserver la validité des examens.

Pour les juges qui souhaitent avoir accès aux documents de formations en ligne, merci de demander les liens d'accès au responsable juge de votre club.

⇒ LA COMPETITION

⇒ PLATEAU DE JUGES

Il est mis en place par le juge référent de la commission juge.

⇒ TENUE VESTIMENTAIRE

Elle est obligatoire et imposée par la Fédération, pour les finales (tenue d'hiver) et départementaux (tenue d'été).

N'oublions pas que nous demandons une tenue stricte à nos gymnastes et moniteurs, donc nous devons, en retour, être correct et présentable, les shorts et débardeurs échancrés ne sont pas acceptés.

POUR LE RESPECT DE SOI, RESPECTONS LES AUTRES

✓ DAMES

Tenue d'été à partir du 1^{er} mai : blanche, veste bleue marine

Tenue d'hiver : jupe ou pantalon bleu marine, haut blanc, veste bleue marine

✓ MESSIEURS

Pantalon gris, chemise blanche, veste bleue marine

✓ POUR TOUS

Tennis ou chaussure de sport blanches

⇒ L'INDISPENSABLE DU JUGE EN COMPETITION

Le juge se présentera, *45 à 60 minutes avant le début de la compétition*, à la table des contrôles juges, avec sa carte de juge, sa licence, son programme fédéral de l'année des mouvements imposés, les erratas si nécessaire, un stylo (pas de crayon à papier), pensez à prévoir une gourde.

Pour les 6^{ème} degrés, vous trouverez les feuilles de jugement dans le programme fédéral 2023. Le briefing est fait 30 minutes avant la compétition, il est obligatoire et le juge est tenu d'y assister. Le juge ne doit pas quitter le plateau avant la fin de la compétition, pour pouvoir justifier sa note si nécessaire.

Prévenir à l'avance les responsables d'organisation si vous ne pouvez pas vous présenter à un match ou si vous voulez changer d'agrès.

Tout juge inscrit lors de l'engagement, doit être présent à la compétition ou remplacé par un juge au même agrès, de même niveau ou de niveau supérieur.

Pour tout juge absent ou non remplacé, l'association sera déclassée.

Tout juge inscrit doit être présent pour la compétition, même en cas de forfait de son équipe.

Les juges n'ont pas à prendre de décisions autres que le jugement. Pour tout autre problème, s'adresser au juge référent de la compétition.

Le juge en saut doit se lever pour juger.

Le juge en barres doit se déplacer à la barre choisie par la gymnaste.

⇒ Matches d'hiver :

✓ POUSSINES et JEUNESSES :

1 juge par tranche de 8 gyms (complète ou non)

✓ AINEES :

de 1 à 4 gyms ☒ 1 juge

de 5 à 10 gyms ☒ 2 juges

puis 1 juge par tranche de 10 gyms supplémentaires

Si votre équipe présente des 6^{ème} degrés, un juge 6^{ème} confirmé ou en formation est obligatoire.

Pas de juge, pas de compétition.

⇒ Finales :

Poussines - Jeunesses - Aînées : prévoir 2 juges par équipe. Pour les clubs qui le peuvent l'engagement d'un 3^{ème} juge sera la bienvenue.

La tenue est exigée.

Pas de juge, pas de compétition.

Juges pour les finales

Poussines - Jeunesses - Aînées : prévoir **2 juges par association**, une pénalité financière de 75€ par juge manquant + le déclassé de l'équipe.

Tous les juges doivent être licenciés et se présenter sur les lieux de compétition munis obligatoirement de leur licence + leur carte de juge.

Tous les juges proposés par les clubs doivent avoir suivi les formations nécessaires (pour les nouveaux) ou recyclages (pour les anciens quel que soit leur niveau) qui sont donnés par la commission juge de la CDGF. Pas de juges en formation lors des finales.

Lors des finales la tenue vestimentaire est réglementée.

Dames : haut blanc
Pantalon ou jupe, blanc ou bleu marine
Veste bleu marine

Hommes : haut blanc
Pantalon gris ou bleu marine
Veste bleu marine

Aucun changement ne sera apporté au plateau après le début de la compétition sauf en cas de force majeure.

ATTENTION : en aînées les clubs présentant des 6^{èmes} degrés devront avoir au moins un juge 6ème (ou jugeant les 6èmes degrés (formation obligatoire chaque année)

⇒ LES AMENDES

Pensons à ne pas pénaliser notre club.

Des amendes sont appliquées :

Pour les matches d'hiver :

* juges manquants par rapport au nombre de gymnastes = 75 € + déclasserement de l'équipe

* juges inscrits et non remplacés = 75 € + déclasserement de l'équipe

* juges en retard sur le lieu de la compétition = 75 €

Pour les finales et le départemental :

* juges manquants par rapport au nombre de gymnastes = 75 € + déclasserement de l'équipe

* juges inscrits et non remplacés = 75 € + déclasserement de l'équipe

* juges en retard sur le lieu de la compétition = 75 €

VOUS POUVEZ CONTACTER LES CLUBS POUR LE PRET D'UN JUGE :

Listing des correspondants en annexe.

Pas de juge, pas de compétition.

Pour tout renseignement : à votre service :

Laurence BOUCHET

☎ 06 42 71 20 52

laurence.jugegym42@gmail.com

Nicole PERIOL

☎ 06 84 91 39 92

periol.nicole.guy@outlook.fr

Eliane PASCAL

☎ 06 88 08 81 50

pierre.pascal710@orange.fr

Marie-Dominique GENTIAL

☎ 06 18 88 30 84

marie-dominiquegential@wanadoo.fr

La commission remercie par avance toutes les personnes présentes sur les lieux des compétitions pour leur bonne volonté et leur dévouement. N'oubliez pas votre sourire, votre bonne humeur et surtout votre fair-play.

6. RÉPARTITION POULES/ Calendrier

GYMNASTIQUE FEMININE POULES

Saison 2023/2024

POUSSINES – JEUNESSES

FOREZ	GIER	ST ETIENNE - ONDAINE
BELMONT DE LA LOIRE CHAZELLES SUR LYON FEURS LE COTEAU MONTROND LES BAINS ROANNE ST BARTHELEMY LESTRA ST GALMIER USSON EN FOREZ VEAUCHE	GRAMMOND IZIEUX L'HORME PELUSSIN RIVE DE GIER SORBIERS ST CHAMOND (J. S.) ST CHRISTO EN JAREZ ST JEAN BONNEFONDS ST PAUL EN JAREZ	ANDREZIEUX BOURG ARGENTAL FIRMINY LA TALAUDIÈRE LE PUY ROCHE LA MOLIERE SAINT –PAL DE MONS ST ETIENNE A.G.S.E ST JUST MALMONT SAINT-GENEST-LERPT

AINEES

FOREZ ST-ETIENNE	GIER-ONDAINE
ANDREZIEUX BELMONT CHAZELLES SUR LYON FEURS LA TALAUDIÈRE LE COTEAU MONTROND LES BAINS ROANNE ST BARTHELEMY LESTRA ST GALMIER USSON EN FOREZ VEAUCHE	BOURG ARGENTAL FIMINY GRAMMOND L'HORME LE PUY PELUSSIN RIVE DE GIER ROCHE LA MOLIERE SAINT –PAL DE MONS SORBIERS ST CHAMOND (Jeanne d'Arc d'Izieux) ST CHAMOND (Jeunes Sportives) ST CHRISTO EN JAREZ ST ETIENNE A.G.S.E ST ETIENNE MONTAUD ST GENEST LERPT ST JEAN BONNEFONDS ST JUST MALMONT ST PAUL EN JAREZ